

Instructions concernant le remboursement des frais
Colloque provincial PIPNPE de 2008

Procédure à suivre

Conseils / Administrations scolaires / Écoles provinciales et d'application

Les délégués (trois par CSD, deux par administration scolaire, trois pour la Directions des écoles provinciales) adressent leur demande de remboursement à leur conseil scolaire qui, à son tour, présente un état des frais. Les conseils doivent conserver une copie des reçus des délégués pour tous les frais remboursables (logement, déplacement et repas) aux fins de vérification. Ils sont tenus de présenter l'original de tous les reçus, y compris ceux des repas le cas échéant, à leur Bureau régional du ministère. L'état des frais doit être envoyé avant le mardi 25 mars 2008.

Dépense	Montant maximum remboursable	Conditions
Déplacement en auto	Indemnité kilométrique de 0,40 \$ (Sud de l'Ontario)	
Déplacement en auto	Indemnité kilométrique de 0,41 \$ (Nord de l'Ontario)	
Petit déjeuner	S/O	Non remboursable (sera offert le mercredi 5 mars)
Repas du midi	S/O	Non remboursable (sera offert le mercredi 5 mars)
Dîner	20 \$	Non remboursable le mardi 4 mars si présent au dîner du colloque à l'hôtel Remboursable le 4 ou 5 mars si le(la) participant(e) voyage durant l'heure du dîner
Billet d'avion*	Tarif classe économique en vigueur	Vol pour le colloque et retour au point de départ, uniquement en classe économique (Il y a une navette gratuite entre l'aéroport et l'hôtel.)
Billet de train ou d'autobus*	Classe économique	Voyage pour le colloque et retour au point de départ, uniquement en classe économique
Autre (métro, etc.)		

**Les participants sont censés voyager de la façon la plus économique.*

Les participants des équipes PIPNPE des conseils et les présentateurs n'ont pas à demander le remboursement de leurs frais d'hébergement car le ministère sera facturé directement. Le ministère couvrira uniquement la chambre d'hôtel, le stationnement et les taxes en vigueur.

Si vous souhaitez des précisions sur les remboursements, veuillez vous adresser à :

Sarah Flanagan à sarah.flanagan@ontario.ca ou au 416-325-4339